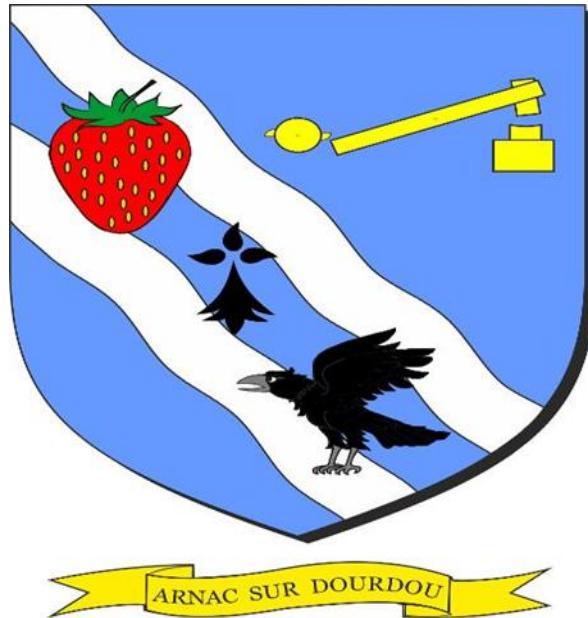


PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 12 septembre 2025



Présents : Mme Mathieu MC, Mme PRESLE Nathalie, Mr GARENC Christophe, Mr Roques Didier, Mr Sales Christian, Mr SALES Guy.

Début de Séance à 16H30.

Approbation compte-rendu de la réunion du 13/06/2025

A l'unanimité le procès-verbal du CM du 13 juin a été adopté.

1. Subvention du Département maison Savate :

Le Conseil Départemental a attribué une somme de 60 000€ à la mairie d'Arnac sur Dourdou pour la rénovation de la Maison de Savate. Nous remercions les élus de l'Aveyron d'avoir voté cette importante aide pour notre commune dans cet important projet de rénovation d'une maison de village. Le total des subventions atteint donc 183 500€ sur un total de 262.213€ de dépenses.

Reste donc à charge pour le budget communal (emprunt de 60 000€ déduit) la somme de 78713€.

2. Maison Savate : travaux :

L'état des lieux des maisons environnantes, afin de couvrir tout risque de dédommagements non justifiés, a été effectué par un huissier SCP DELBE de Mazamet.

Les travaux vont donc débuter fin septembre par la démolition, renforcement des fondations et reconstruction.

3. Travaux réseau eau potable octobre 2025.

2025 sera la 5ème année de pose des compteurs d'eau potable avec adaptation du réseau d'eau potable. Cette année la pose concernera une dizaine de compteurs, la pose et le remplacement de 300m de canalisation et le bouclage et sécurisation du réseau d'eau potable du bourg.

4. Cimetière : point sur l'entretien.

* Mur d'accès à St Benoît écroulé (à côté du cimetière).

La plus grande prudence est demandée aux usagers de la commune sur l'accès au container à verre suite à l'éboulement du mur de soutènement. Son entretien est jugé convenable et un point sera à nouveau fait milieu 2026. La reconstruction du mur de soutènement sera budgétisée pour l'année 2026.

5. Boulodrome : Règlement d'occupation.

Je remercie sincèrement l'association les Amis du Dourdou qui ont assuré l'animation de ce site au cours de l'été 2025.

Je remercie ces mêmes bénévoles qui ont assuré l'entretien du site tout l'été et les utilisateurs qui ont respecté ce lieu de détente et de convivialité.

Le Boulodrome lieu de convivialité et de détente a aussi ses opposants, et cet été, ils ont été particulièrement actifs dans les SMS, les courriers et les Mails! Afin de gérer ce lieu un règlement d'utilisation a été édité et est désormais mis en place. Ce lieu reste accessible à tous !

6. Extincteurs

Pour assurer la sécurité des bâtiments communaux, il a été demandé un devis à des fournisseurs pour l'installation et la maintenance d'extincteurs.

7. Questions diverses :

Bilan de l'inauguration du 26 juin 2024.

Pour rappel cette cérémonie d'inauguration avait pour but :

- De remercier ENGIE GREEN de nous avoir reconstruit le pont situé sur le Sarleng et fermé à la circulation pour sa vétusté !
- D'inaugurer un espace de détente comprenant en partie un boulodrome pour en faire un lieu d'animation.
- De décerner la médaille de Reconnaissance d'Arnac à Mr Jean Marie Cros pour avoir permis par un échange d'obtenir gratuitement cette parcelle de 1500m²
- De décerner la médaille de Reconnaissance d'Arnac à Mr Jean Dubois pour le don du chalet en bois du boulodrome,
- De décerner la médaille de Reconnaissance d'Arnac à Mr Pierre Bousquet pour avoir animé ce boulodrome en 2024.
- De remercier la COMCOM Monts Rance et Rougier et ses agents pour leur aide et leur travail de vrais professionnels.
- De remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'aménagement.
- De remercier tous les élus et les personnes présentes à la cérémonie d'inauguration du mois de juin 2025.

Un buffet dinatoire a clôturé cette cérémonie dans la convivialité.

Adresse mail de la mairie :

A la demande du SMICA et afin de sécuriser l'adresse Mail de la Mairie celle-ci a changé.

Nouvelle adresse Mail : mairie@arnac-sur-dourdou.fr

Obligations Légales Débroussaillages.

L'été est passé et au regard des incendies qui ont touché le département de l'Aude, il est urgent qu'autour de toutes nos habitations, les OLD soient respectées. Nul doute que des inspections demandées par la Préfecture seront mises en place avant 2026 pour éviter ce qu'il s'est passé en 2025.

Agression du Maire

Le jeudi 9 Août 2025 j'ai été victime d'une agression verbale qui aurait pu finir en agression physique sans l'intervention de témoins et sans le sang froid de ma personne. Deux plaintes ont été déposées et la justice saisie. Merci de votre soutien et je vous informerai des suites de cette procédure.

